

----- Message transféré -----

De : **George Enock** <george.enock@hotmail.com>

Date : 24 mai 2017 à 16:51

Objet : Eoliens a Arnac La Poste

À : "eolien.terresnoires@gmail.com" <eolien.terresnoires@gmail.com>

Monsieur,

Je voudrais m'opposer fermement aux plans proposés pour ériger des éoliennes à proximité de Le Chiron (Arnac La Poste).

la pollution par sonore constitue encore une forme de pollution, et il en est de même pour les basses fréquences sonores!

Alors que vous avez délibérément choisi d'ignorer les recommandations de votre propre **Académie Nationale de Médecine** qui stipule clairement qu'une distance minimale **d'au moins 1500m doit être respectée !**

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/eolienne_sante_2006_academie_medecine.pdf

Ministère de la Transition écologique et solidaire

www.developpement-durable.gouv.fr

Le ministère de la Transition écologique et solidaire intervient dans les domaines suivants : énergie, air et climat, eau et de la biodiversité, prévention des risques, développement durable, transports, bâtiment et ville durable, mer et littoral

Les effets néfastes sur la santé de ce type de générateurs sont bien connus à travers le monde et ce de l'Australie... a Canada

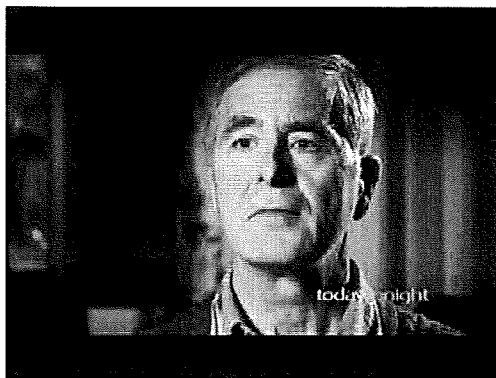
<http://en.friends-against-wind.org/health/what-wind-turbines-are-doing-to-people-s-health>

Wind turbines... what they're doing to people's health ...

en.friends-against-wind.org

Wind turbines... what they're doing to people's health, and now it's official. Good video footage of Waterloo and strong statements by the presenters plus some ...

<https://www.youtube.com/watch?v=c-RHPaY6gk>



Today Tonight report on Wind Farms

www.youtube.com

Excellent reporting from Australia

Vous ne pouvez pas prétendre ne pas être au courant de cela face à de telles preuves. Si vous décidez malgré tout d'ignorer les preuves accablantes (ainsi que les recommandations de votre propre **Académie Nationale de Médecine**) et insister sur la poursuite du projet; vous, les propriétaires fonciers, et ABO Wind serez tenu **légalement et financièrement responsable** de tous les effets néfastes sur la santé ainsi que la perte de valeur de la propriété, connue par les habitants de Le Chiron et Arnac La Poste.

Les "informations" qui vous sont fournies par ABO Wind sont comme si elle sortaient tout droit de la Bible. Ceci dit il y a des incohérences claires et une vue biaisée. Il n'y a aucun avis indépendant fourni par votre bureau

Selon vos publications, des études environnementales ont été effectuées en janvier 2014, études acoustiques et études paysagères en mars 2015. **Ces études on-t'elles été menées par des experts indépendants, ou par une personne appointées par ABO Wind?**

Où sont les résultats de ces soit disant rapports «indépendants»? Je ne les ai pas vu affichés à la mairie ni en ligne.

Selon votre bulletin, votre mât d'essai a produit des résultats positifs à **78 m de haut**. Pourquoi alors envisagez-vous d'installer des éoliennes de **180 m de hauteur**, vous ne possédez donc pas de résultats à cette hauteur, allez-vous simplement deviner ?

Si vous avez obtenus de bons résultats à 78 m vous devriez alors construire ces éoliennes à 78 m et non à 180 m. **A 180m ces éoliennes feront partie des plus hautes de France!** Pourquoi avez-vous besoin d'éoliennes de cette envergure si cet endroit est le bon endroit? Je ne pense pas que vous nous dites la vérité!

Le document ci-dessous contient est une liste de **30** parcs éoliens au Royaume-Uni. Aucun d'entre eux ont une hauteur de moyeu de plus de 85m, pourquoi vous entêtez-vous à construire des géants de 180m ici ?!

https://translate.google.com/translate?hl=en&prev=t&sl=en&tl=fr&u=http://www.masenv.co.uk/Operational_Wind_Farms

http://www.masenv.co.uk/Operational_Wind_Farms

La raison que vous mettez en avant pour la construction de ces éoliennes est l'altitude de la zone. D'après vous l'altitude de la région est de 330 m. Si cela est vrai, quels sont les éléments qui vous empêchent de construire ces éoliennes plus loin des habitations ? L'altitude n'en changera que de peu si le site est aussi élevé que vous le prétendez !

Vous admettez dans votre bulletin que vous avez identifié de la faune protégée dans ce domaine. Vous avez correctement identifié la grèche à tête rousse et l'œdicnème criard. Le Chiron est également le foyer de populations de pics vert, de chauves-souris et d'écureuils roux (qui sont également protégés par la Convention de Berne), ainsi que de nombreux autres composants de la faune et la flore. **(Ce qui nous fait nous demander pourquoi vous avez choisi cet endroit?)**

Vous dites que les études concernant les chauves-souris et les oiseaux ont été effectuées jusqu'à 40 mètres au-dessus du sol. Quel usage peut-on en faire alors que la hauteur totale de vos éoliennes sera de 180m soit plus de quatre fois la hauteur mesurée durant vos test? Une fois de plus ce sont des critères décevant utilisés lors de vos recherches !

Vous dites dans votre bulletin que la beauté du paysage est subjective. Ce qui est beau dans le générateur d'une éolienne de 180m de haut est qu'il peut faire perdre le sommeil à la population et apporter la maladie?

Vous dites que nous devons nous diversifier, envisager d'attirer les éco-touristes. Pourquoi voudraient-ils venir ici s'ils ne peuvent pas dormir la nuit?

Vous laissez entendre que la mise en œuvre d'un parc éolien n'aura pas d'influence sur les prix de l'immobilier. Donc, vous nous demandez de croire que le bruit durant la nuit ainsi que la possibilité de tomber malade n'auront pas d'influence sur la valeur d'une propriété? La domination complète de la vue depuis votre fenêtre par ces éoliennes ne modifie pas la valeur d'une propriété? Ensuite, vous allez nous demander de croire que le noir est blanc!

Il y a eu de nombreux cas dans le monde où des gens ne sont plus en mesure de dormir dans leurs maisons en raison des effets du bruit causé par des éoliennes. Le résultat est qu'ils ont dû tout simplement quitter leur propriété et faire face à la perte de 100% de la valeur de leur bien. (Comment pouvez-vous dire que cela n'aura aucune répercussion sur la valeur de la propriété?)

L'effet des nuisances sonores dépend fortement de la direction des vents dominants. Dans Le Chiron, **la direction dominante du vent vient de votre site vers nos maisons**. Cela amplifiera l'effet du son.

Les chiffres que vous citez de 3 dB (A) la nuit et 5 dB (A) pendant la journée sont clairement ridicules. Comment peuvent des générateurs de 109 dB (degré de bruit similaire à celui d'un groupe de rock) être réduits à 3 dB (A) sur la distance d'1 km seulement, quand les vents dominants souffle vers Le Chiron? Même un garçon de l'école primaire pourrait vous dire que cela est impossible!

Vous prétendez que l'exploitation de la ferme éolienne répondra à ces niveaux sonores.

Pouvons-nous avoir votre garantie écrite que les éoliennes seront retirées si elles dépassent les valeurs précitées?

Voici un graphique du volume sonore produit à partir d'un parc éolien composé de 8 turbines similaires à celles de votre proposition. Les mesures ont été prises à plus de 1 km des éoliennes. Vos chiffre de 3-5 dB (A) ressemblent plus à 30-50 dB (A)!

Pour tester votre déclaration sur les niveaux de bruit, je suis allé à La Souterraine à 1h du matin en me tenant à l'extérieur des maisons à proximité des éoliennes. Lorsque le vent soufflait dans la direction des maisons, il était clairement possible d'entendre le bruit **fort et constant** de ces éoliennes. Cela ressemblait à un mélange de bruit de machine à laver et d'avion qui décolle, **mais en continu, tout le temps et sans arrêt!**

Mais vous devez déjà être au courant de la situation car je crois que certains des résidents vivant à proximité des éoliennes de La Souterraine sont venus aux réunions que vous avez tenues et ce pour se plaindre des désagréments sonores qu'ils éprouvent dans leurs habitations. Vous attendez-vous donc à ce que nous croyions vos promesses et réassurances?

L'effet du bruit est également liée à son niveau par rapport au bruit de fond (voir les conclusions du rapport de Steven Cooper)

<https://translate.google.com/translate?hl=en&prev=t&sl=en&tl=fr&u=http://aefweb.info/data/Are%2520wind%2520farms%2520too%2520close%2520to%2520communities.pdf>

<http://aefweb.info/data/Are%20wind%20farms%20too%20close%20to%20communities.pdf>.

Dans Le Chiron, la nuit il y a un silence presque complet (ce qui constitue une des raisons pour laquelle j'ai acheté ma propriété ici il y a plus de 14 ans). Tout bruit sera perçu comme fort en raison de l'absence totale de bruit de fond, surtout la nuit, quand nous essayons de dormir! (Encore une fois vous avez choisi le mauvais endroit pour installer des éoliennes! Un emplacement industriel où il y a déjà un bruit de fond serait plus adéquat). (Vous pourriez **au moins** proposer d'arrêter les éoliennes la nuit lorsque la demande d'électricité sur le réseau est moindre mais il ne vous est même pas venu à l'esprit d'effectuer cette proposition ce qui une fois de plus prouve que vous vous souciez peu des résidents locaux !

Tous ces facteurs auraient dû être pris en compte dans la prise de décision de la distance à laquelle installer ces éoliennes. **Clairement ces éléments ont été ignorés !**

Vous dites que les impôts perçus par la municipalité où le parc éolien est situé iront à améliorer les installations communales. S'il vous plaît assurez-vous que la première dépense contribue à améliorer les hôpitaux parce que les résidents seront sujets à les visiter plus fréquemment.

En ce qui concerne les éoliennes, il me semble que c'est un peu comme la ruée vers l'or du Far West. Il n'y a pour ainsi dire pas de législation et peu d'argent est mis à la disposition d'études sur les effets sur la santé que causent ces énormes générateurs.

Il semble que les compagnies d'électricité se précipitent pour ériger autant d'éoliennes qu'elles le peuvent avant que toute législation fondée sur la connaissance scientifique ne soit inscrite dans la loi.

Il y a littéralement des milliers de règles régissant la production d'électricité par le nucléaire et le charbon, mais presque aucune concernant l'éolien, et il me semble que les gens sans scrupules se précipitent pour en profiter au détriment des populations locales qui n'ont aucun mot à dire!

En résumé, vous demandez d'installer **trop d'éoliennes**, de **trop grande taille**, **trop près des maisons**, et actives trop longtemps sur le cours d'une journée ! La réponse est **NON!**

Les propriétaires fonciers font un profit énorme, (certains disent jusqu'à 5000 euros par éolienne et par an?). Les compagnies d'électricité font un profit énorme, les seules personnes à **n'en retirer aucun profit sont les citoyens qui eux en payeront le prix avec un sommeil perturbé, une perte de valeur de leur bien mobilier et la maladie !**

Votre sincèrement,

George Enock

7 Le Chiron, Arnac La Poste, 87160

george.enock@hotmail.com